

Programme de bourses d'études pour favoriser le recrutement de certains professionnels et techniciens de la santé et des services sociaux en région éloignée

Modalités particulières 2026-2027

Présentation du programme

Ce programme de bourses vise le recrutement de certains professionnels et techniciens de la santé et des services sociaux désirant œuvrer dans les régions éloignées suivantes :

- Bas-Saint-Laurent (01);
- Abitibi-Témiscamingue (08);
- Côte-Nord (09);
- Nord-du-Québec (10);
- Gaspésie (11);
- Îles-de-la-Madeleine (11);
- Nunavik (17);
- Terres-cries-de-la-Baie-James (18).

Établissements visés

- Établissements de santé et de services sociaux des régions énumérées ci-dessus;
- Laboratoires de biologie médicale :
 - Abitibi-Témiscamingue, sous la responsabilité du Centre universitaire de santé McGill (CUSM);
 - Côte-Nord, sous la responsabilité du CIUSSS du Saguenay–Lac-Saint-Jean;
 - Nord-du-Québec, sous la responsabilité du CIUSSS du Saguenay–Lac-Saint-Jean;
 - Îles-de-la-Madeleine, sous la responsabilité du CHU de Québec.
- Centre de la protection de l'enfance et de la jeunesse de Chibougamau (Nord-du-Québec), sous la responsabilité du CIUSSS du Saguenay–Lac-Saint-Jean.

Titres d'emploi concernés

- Travailleurs sociaux;
- Psychologues;
- Psychoéducateurs;
- Criminologues;
- Sexologues;
- Agents de relations humaines;
- Ergothérapeutes;
- Physiothérapeutes;
- Audiologistes;

- Orthophonistes;
- Technologistes médicaux (laboratoires de biologie médicale);
- Infirmiers et infirmières techniciennes ou cliniciennes.

D'autres titres d'emploi pourraient s'ajouter s'ils sont identifiés comme étant en grande difficulté dans le cadre de la planification de la main-d'œuvre.

Admissibilité

Tous les candidats souhaitant obtenir une bourse doivent :

- Détenir un statut de citoyen canadien ou de résident permanent, et demeurer au Québec;
- Présenter une demande avant d'entamer la dernière année ou les deux dernières années de leur formation, en vue d'occuper un titre d'emploi prévu à la nomenclature des titres d'emploi, des libellés, des taux et des échelles de salaire du réseau de la santé et des services sociaux donnant accès à la profession visée;
- Être inscrits et acceptés dans un programme d'études à temps complet dans un établissement d'enseignement reconnu par le gouvernement du Québec, *et non disponible dans la région éloignée* où le candidat souhaite s'engager à travailler ;
- Poursuivre l'ensemble du programme d'études à temps complet.

Informations complémentaires :

- Si des bourses demeurent disponibles, un candidat suivant sa formation dans une région différente de celle où il souhaite s'engager à travailler après celle-ci pourrait être admissible à une bourse, même si le programme de formation est offert dans la région visée par l'engagement. Dans ce cas, le candidat devra fournir à l'établissement admissible, une preuve de son admission au programme de formation indiquant le lieu de la formation (adresse et région).
- La présente bourse peut être combinée à d'autres programmes de bourses du ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS), sauf lorsque ces derniers prévoient également des montants associés à un engagement en région éloignée, isolée ou en point de service éloigné. Les années d'engagement liées aux conditions d'octroi de chaque bourse ne sont pas cumulatives.

Exigences liées à la bourse

Le candidat qui obtient la bourse s'engage à :

- Travailler pendant une période minimale de trois (3) années dans un établissement visé, situé dans l'une des régions éloignées citées plus haut;
- Offrir et respecter une disponibilité conforme aux dispositions locales des conventions collectives et adaptée aux besoins de l'établissement avec lequel il a signé une entente,

et ce, dès la fin de ses études pour lesquelles il a obtenu la bourse;

- Fournir les documents suivants :
 - Une preuve d'admission au programme d'études, indiquant le lieu et l'adresse de la formation (s'il y a lieu);
 - Le diplôme officiel attestant la réussite du programme d'études;
 - Le permis d'exercice, le cas échéant.

Information complémentaire

Les établissements de Santé Québec, de même que ceux des régions 17 et 18, comptent plusieurs installations. Par conséquent, la personne qui s'engage à y travailler à la suite de sa formation pourrait être affectée dans l'une ou l'autre des installations relevant de l'établissement choisi.

Bourses attribuées et autres frais

Pour l'année financière 2026-2027, **66 bourses dans le secteur psychosocial et 67 dans les autres secteurs, pour un total de 133 bourses d'un montant maximal de 30 000 \$ chacune**, seront offertes par le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) aux boursiers qui offriront une prestation de travail dans un établissement de Santé Québec.

Par ailleurs, **5 bourses dans le secteur psychosocial et 5 dans les autres secteurs, pour un total de 10 bourses d'un montant maximal de 30 000 \$ chacune**, seront également offertes par le MSSS aux boursiers qui offriront une prestation de travail dans un établissement des régions nordiques¹.

Informations complémentaires

- Un étudiant qui présente une demande pour sa dernière année d'études peut bénéficier d'une bourse de 15 000 \$.
- Un étudiant qui présente une demande de bourses pour ses deux dernières années d'études peut bénéficier d'une bourse de 30 000 \$.
- Pour chacune des bourses versées, la contribution du MSSS est de 12 000 \$ par année et celle de l'établissement pour lequel l'étudiant s'est engagé est de 3 000 \$ par année.
- Des bourses sont réservées au secteur psychosocial, pour les titres d'emploi suivants : travailleur social, psychologue, psychoéducateur, criminologue, sexologue et agent de relations humaines, ainsi que pour les infirmiers et infirmières de niveau technique ou professionnel, et ce, dans tous les secteurs d'activité.
- Des bourses sont également offertes pour les autres secteurs, soit pour les titres d'emploi mentionnés à la section « Titres d'emploi concernés ».

¹ « Régions nordiques » fait référence à la Régie régionale de la santé et des services sociaux du Nunavik (RRSSSN-17) et les Terres-cries-de-la-Baie-James (CCSSSJ-18).

IMPORTANT : Il est recommandé d'ouvrir et de compléter ce formulaire à l'aide d' Adobe Acrobat Reader afin d'assurer un fonctionnement optimal des champs automatisés.

– Veuillez remplir les sections 1 à 3, enregistrer le formulaire, puis le transmettre par courriel à l'établissement visé.

1. Renseignements de la personne candidate

Nom	Prénom(s)
Adresse	Ville
Code postal	Téléphone
Courriel personnel	Autre courriel

2. Déclaration de la personne candidate

Je soussigné(e), _____, déclare présenter une demande de bourse d'études offerte par le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS). Je m'engage à compléter le programme de formation visé et à respecter l'ensemble des conditions prévues à la fiche descriptive du programme de bourse et au cadre de référence.

Professionnels et techniciens de la santé et des services sociaux en région éloignée | 30 000 \$

Programme de bourses

Nom de l'établissement d'enseignement

Début de la formation (mois/année)

Fin prévue de la formation (mois/année)

Trois (3) années

Durée de la période d'engagement

Formation académique – Faire un choix

Formation académique pertinente complétée (**uniquement pour la bourse en psychothérapie – volet professionnel**)

Consentement à la collecte et au partage des renseignements personnels du candidat ou de la candidate – Les renseignements recueillis au moyen du présent formulaire sont collectés à des fins d'identification dans le cadre de la gestion du programme de bourses d'études du MSSS. L'obtention de votre consentement est une condition légale pour bénéficier du programme de bourses d'études.

Vous pouvez retirer ce consentement en tout temps. L'entité responsable de l'administration du programme de bourses procédera alors à la destruction de vos renseignements dans ses fichiers dans les meilleurs délais. De plus, le MSSS cessera de communiquer vos renseignements à ses partenaires et demandera à ces derniers une confirmation de la destruction sécuritaire de vos renseignements déjà communiqués. À défaut de consentement, vous ne pourrez pas bénéficier du programme de bourses d'études du MSSS.

J'autorise le MSSS, Santé Québec, les établissements du réseau de la santé et des services sociaux, le ministère de l'Éducation et les établissements d'enseignement reconnus par le gouvernement du Québec et tout ordre professionnel concerné ainsi que toute autre personne ou organisme impliqué dans le cadre du programme de bourses, à s'échanger les renseignements me concernant, lorsque leur communication est nécessaire à l'évaluation, à l'application ou au respect de cet engagement.

Changement d'adresse – Je m'engage à informer l'établissement du réseau de la santé et des services sociaux responsable du programme de bourses, dans un délai de 30 jours, de tout changement d'adresse de résidence, de tout abandon ou de toute suspension de ma formation, et ce, de la signature des présentes jusqu'à la fin de mon engagement.

"Je déclare avoir pris connaissance du Cadre de référence 2026-2027 des Programmes de bourses du MSSS, qui traite notamment des critères généraux d'admissibilité, des obligations et engagements des candidats, du versement des bourses, de récupération des montants versés et de règles fiscales, ainsi que de la fiche descriptive du programme de bourses".

3. Signature de la personne candidate

Je déclare que tous les renseignements fournis sont véridiques. En inscrivant mon nom ci-dessous, j'atteste avoir lu et accepté les déclarations ci-dessus. Cette inscription constitue mon approbation officielle.

Nom complet

Ville

Date (jour/mois/année)

SECTION RÉSERVÉE À L'ÉTABLISSEMENT

– Cette section doit être complétée après la signature de la personne candidate.

4. Renseignements et commentaires de l'établissement

Nom de l'établissement de santé

Si EPC ou EPNC – indiquer le nom

Commentaires et particularités

– Veuillez indiquer le nom du diplôme, l'établissement d'enseignement, la région, le titre d'emploi visé ainsi que, le cas échéant, le nombre d'heures requises.

5. Signature du représentant de l'établissement responsable de l'administration du programme de bourses

Ville

Nom(s) et prénom(s) en lettres moulées

Signature du représentant ou de la représentante

Date (jour/mois/année)

